

## PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

**Date** : le 6 janvier 2005  
**Heure** : 9h30 heures  
**Lieu** : 3680, rue Jeanne-Mance, bureau 317, Montréal

**Présences** : **Pour la Commission**  
M<sup>me</sup> **Louise Roy**, présidente  
M<sup>e</sup> **Alain Cardinal**, secrétaire  
M. **Luc Doray**, directeur des services administratifs OCPM  
M. **Henri Goulet**, analyste

**Pour la Ville de Montréal**  
Arrondissement de Lachine  
M. **Alex Polevoy**, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

**Pour Culture Montréal**  
M<sup>me</sup> **Ariane Émond**, directrice générale  
M<sup>me</sup> **Marie-Ève Hébert**, directrice des communications

#### 1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission remercie les participants d'assister à cette rencontre.

#### 2. Ateliers thématiques

M<sup>me</sup> Louise Roy expose la possibilité que la commission tienne trois ateliers thématiques qui porteraient sur les grands axes autour desquels s'articule la politique de développement culturel de Montréal :

- Développer l'accessibilité aux arts et à la culture
- Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie
- Soutenir les arts et la culture et favoriser le rayonnement de Montréal

De nombreux acteurs sont interpellés et la réalisation des axes de la politique repose sur la coopération entre ces acteurs. Dans ce contexte, la Commission de l'Office de consultation publique de Montréal, chargée de consulter la population sur le projet de



politique de développement culturel, considère qu'il est utile d'éclairer la réflexion sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs avant la phase d'audition des mémoires.

M<sup>me</sup> Émond constate que la Commission a abandonné l'idée de tenir l'évènement sur une journée.

M<sup>me</sup> Roy explique que les secteurs d'activités et les acteurs concernés par chaque axe du projet de politique sont nombreux et qu'il existe un danger réel de glisser sur des enjeux importants, faute de temps, si l'on tente de regrouper toutes les discussions sur une seule journée. La réalisation des ateliers sur 3 demies journées, au début février permet une flexibilité appréciable ainsi que l'ajout de précieuses heures de travail.

Un groupe témoin d'environ 6 personnes sera constitué par l'OCPM pour chacun des ateliers. Le public sera invité à participer expressément lors des séances d'information du mois de janvier et dans le cadre d'une campagne de publicité incluant une note à la page d'accueil de l'OCPM, l'envoi d'affiches et de dépliants aux arrondissements et la publication d'avis dans les journaux.